



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



COMITÉ
LOGEMENT
D'AIDE DE
QUÉBEC
OUEST

2120, rue Boivin
Local 111-B
418.651.0979
comitelog@videotron.ca

Rapport d'activités 2020

PRÉAMBULE

L'année 2020 est sans doute entrée dans les annales de l'histoire. Non seulement la crise sanitaire qu'a engendrée la pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve l'économie québécoise et mondiale, mais elle a fortement ébranlé l'ensemble de la société, y compris les aspects les plus élémentaires de la vie quotidienne des Québécois et des Québécoises. De plus, en tant qu'organisme communautaire autonome en défense collective des droits, nous avons été témoins des conséquences néfastes de la logique néolibérale qui s'est installée depuis plusieurs décennies au sein de l'État, notamment de son incapacité à protéger convenablement et suffisamment les personnes les plus vulnérables de la société, dont les locataires font partie, et ce, dans les moments les plus difficiles.

À une échelle plus locale, l'année 2020 a été singulièrement éprouvante pour les organismes communautaires autonomes de la ville de Québec, dont le CLAQO fait partie. En effet, l'impact de la pandémie s'est fait sentir dans nos objectifs et habitudes tout au long l'année. Pensons, par exemple, au télétravail et au confinement qui ont affecté les liens avec nos membres, et que bon nombre d'actions de mobilisation sociale, d'ateliers d'éducation populaire autonome et autres services aux locataires ont été réduits à leur plus simple expression.

Sur une note plus intime, l'année 2020 a été une année de changements importants au sein du CLAQO. D'une part, la coordonnatrice et membre fondatrice de l'organisme, Cheryl Ann Dagenais, a décidé de prendre sa retraite après plus de vingt ans de travail. Par conséquent, une nouvelle équipe a pris en charge les activités de l'organisme, amenant par ce fait même, le défi majeur de la transition. Comme nous le montrerons dans les pages qui suivent, l'équipe de la permanence a dû se renouveler à deux reprises et la transition s'est vue marquée par d'impondérables et sérieuses difficultés. D'autre part, l'équipe de la permanence ayant changé, une nouvelle culture est venue à se développer autant sur le plan de la gestion que sur celui de nos façons de mener notre travail au sein de la société québécoise. Cet élément s'est traduit notamment par une volonté de restructuration de l'organisme qui a débuté au courant de la deuxième moitié de l'année.

C'est dans le triple contexte de la pandémie de COVID-19, de la transition et de la restructuration de l'organisme que nous souhaitons vous présenter le rapport d'activités de l'organisme pour l'année qui vient de finir.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement les équipes de travail du BAIL, du RÉPAC-03-12 et du Compop pour leur soutien indéfectible tout au long de l'année.

L'équipe du CLAQO
13 mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
1. PRÉSENTATION DU CLAQO	4
1.1. Mission	4
1.2. Territoire.....	4
2. ACTIVITÉS	6
2.1. Éducation populaire autonome	6
2.1.1. Service d'information juridique	6
2.1.2. Ateliers	8
2.2. ACTIVITÉS DE MOBILISATION SOCIALE	9
2.2.1. Activités de mobilisation sociales pour le droit au logement	9
2.2.2. Autres activités de mobilisation sociale.....	12
3. ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANE ET ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION.....	13
4. VIE ASSOCIATIVE	14
4.1. Membres.....	15
4.2. Assemblées générales	15
4.3. Conseil d'administration et permanence	15
4.4. Concertation	15
5. ADMINISTRATION.....	16
5.1. Ressources humaines	16
5.2. Formations	17
6. FINANCEMENT	17
7. REVUE DE PRESSE.....	18

1. PRÉSENTATION DU CLAQO

Œuvrant en défense collective des droits (DCD), le Comité logement d'aide de Québec ouest (CLAQO) a été constitué en 2000, sous le nom de Comité de logement, développement et femmes. Nous sommes nés de l'initiative d'un groupe de citoyennes de Sainte-Foy et Sillery, désireuses de s'attaquer à un problème urgent de l'époque : le manque de logements sociaux dans le secteur. Vingt ans plus tard, nous constatons que le problème n'est toujours pas résolu.

Depuis notre fondation, nous avons précisé notre mission, en accordant toujours une place centrale au développement du logement social. Nous nous sommes également ancrés dans la vie communautaire de Sainte-Foy-Sillery, tout en ayant élargi notre territoire d'intervention à d'autres secteurs de l'ouest de la Capitale-Nationale.

1.1. Mission

De manière générale, notre mission consiste à faire reconnaître le logement comme un droit fondamental pour tous et toutes, sans distinction de fortune, de statut social, d'origine ethnique, de sexe, d'identité de genre, de condition physique ou mentale, etc. Plus spécifiquement, nous militons pour la défense et l'amélioration des droits des locataires du marché locatif privé de l'habitation, ainsi que pour un contrôle étatique plus stricte de ce dernier.

De surcroît, nous promouvons le développement du logement social, qu'il soit sous la forme de logements publics, sans but lucratif ou coopératifs – nous avons, d'ailleurs, contribué à la mise sur pied de cinq coopératives d'habitation depuis notre création. Selon notre organisme, le logement social représente le meilleur rempart contre les dérives du marché locatif privé, car celui-ci se base exclusivement sur la logique du profit et est, de ce fait, incapable de respecter convenablement le droit au logement. Enfin, le logement social est pour nous la meilleure forme d'habitation pour garantir ce droit à tous et toutes.

1.2. Territoire

Nous desservons un vaste territoire, qui couvre cinq secteurs de l'ouest de la région de la Capitale-Nationale. Il comprend, dans la Ville de Québec, l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et le quartier de Val-Bélair, ainsi que les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, sans oublier la municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf. Toutefois, nous sommes davantage implantés à Sainte-Foy et Sillery, en raison de la plus forte proportion de locataires dans ce secteur que dans les autres, et des enjeux relatifs au logement qui y existent.

Selon le Recensement de 2016 de Statistique Canada, sur les 27 370 ménages de Sainte-Foy-Sillery, 14 650 (53,5 %) sont locataires¹. Il faut noter que ces derniers n'ont pas été épargnés par la crise du logement qui, dès janvier 2020, s'est confirmée à la grandeur du Québec. Dans ce secteur, le taux d'inoccupation des logements locatifs d'initiative privée s'est établi à 2 %², soit bien en deçà du seuil d'équilibre conventionnellement fixé à 3 %.

Cette pénurie de logements a, corollairement, entraîné une hausse des loyers à Sainte-Foy et Sillery, où, déjà, ils figuraient parmi les moins abordables de la région. Au début de 2020, le loyer médian pour ce territoire s'élevait à 844 \$ par mois³. Ce montant ne correspond pas à la capacité de payer de

¹ Statistique Canada, *Recensement de 2016*.

² Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Rapport sur le marché locatif : RMR de Québec*, 2020.

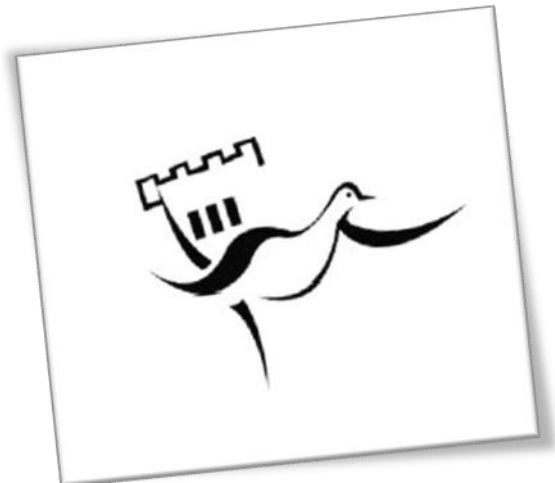
³ *Ibid.*

Rapport d'activités 2020

nombreux ménages locataires du secteur. Effectivement, bien avant 2020, les locataires de Sainte-Foy–Sillery étaient proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs à Québec – et au Québec – à être en grande difficulté, du fait que le paiement de leur loyer accaparait une part démesurée de leurs revenus. En 2016, suivant le dernier recensement, 37,4 % des 14 650 ménages locataires de Sainte-Foy et Sillery avaient des besoins impérieux en matière de logement, c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 30 % de leurs revenus pour se loger. Pire, 16 % de ces ménages vouaient plus de la moitié de leurs revenus au paiement de leur logement, tandis que 7 % d'entre eux voyaient leur loyer englober plus de 80 % de leurs revenus⁴.

Les populations vulnérables sont, nous tenons à le spécifier, fortement touchées par la cherté des logements à Sainte-Foy–Sillery. Toujours selon le Recensement de 2016, 41,9 % des ménages locataires du secteur dont le principal soutien était une femme dédiaient plus de 30 % de leurs revenus pour se loger. Ce pourcentage s'élevait à 48,3 % pour les personnes seules et à 31,5 % pour les ménages d'immigration récente. Particulièrement nombreux.euses à Sainte-Foy et Sillery en raison de la présence sur ce territoire d'établissements d'enseignement supérieur, les jeunes de 15 à 24 ans vivaient également une situation préoccupante : 54,7 % d'entre eux et elles consacraient plus de 30 % de leurs revenus au paiement de leur loyer. Les personnes âgées étaient, elles aussi, concernées : 43,2 % des locataires de 65 ans et plus se trouvaient dans cette posture⁵.

Le logement social représente, selon notre organisme, la meilleure solution aux problèmes de mal-logement de ces locataires. Or, force est de constater que l'offre actuelle de logement social à Sainte-Foy et Sillery ne peut répondre à la demande : on n'y dénombrait, en 2020, que 1058 unités, réparties entre habitation à loyer modique (694), coopératives d'habitation (216) et organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation (148)⁶. Même en comptabilisant les 163 nouvelles unités promises pour l'année 2021⁷, cette offre demeure insuffisante.



⁴ Statistique Canada, *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Données tirées de l'Office municipal de l'habitation de Québec et de la Fédération des coopératives d'habitation de Québec et de Chaudières-Appalaches. Cela inclut l'ensemble des programmes de l'OMHQ (AccèsLogis, HLM pour les 55 ans et plus et Logement abordable Québec).

⁷ C'est principalement la Ville de Québec qui porte ces projets. D'une part, il existe un projet de 12 étages (128 logis) sur l'avenue Roland-Beaudoin pour des locataires de 75 ans et plus. Cf. : <https://www.lesoleil.com/actualite/la-capitale/logement-social-nouvel-edifice-de-12-etages-pour-aines-a-sainte-foy-c8506f3b669c753479100e5b1bd912ef> (consulté le 3 mars 2020). D'autre part, dans son mémoire déposé lors des consultations pré-budgétaires du Gouvernement du Québec 2021-2022, la Ville de Québec vise à réaliser un projet de logement sociaux, entre autres, en place et lieu du Centre communautaire Pie-XII.

2. ACTIVITÉS

Malgré les circonstances particulières de l'année 2020 (transition, restructuration, pandémie de COVID-19), nous avons réalisé de nombreuses activités, afin d'accomplir notre mission, visant la reconnaissance du droit au logement. Elles ont pris la forme d'activités d'éducation populaire autonome (ÉPA), de mobilisation sociale, ainsi que d'actions politiques non partisans et de représentations, soit des moyens d'action qui caractérisent la DCD.

2.1. Éducation populaire autonome

Nous accordons un rôle de premier plan à l'ÉPA dans l'accomplissement de notre mission. Comme définition de l'ÉPA, nous pouvons citer celle qu'en donne le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), soit

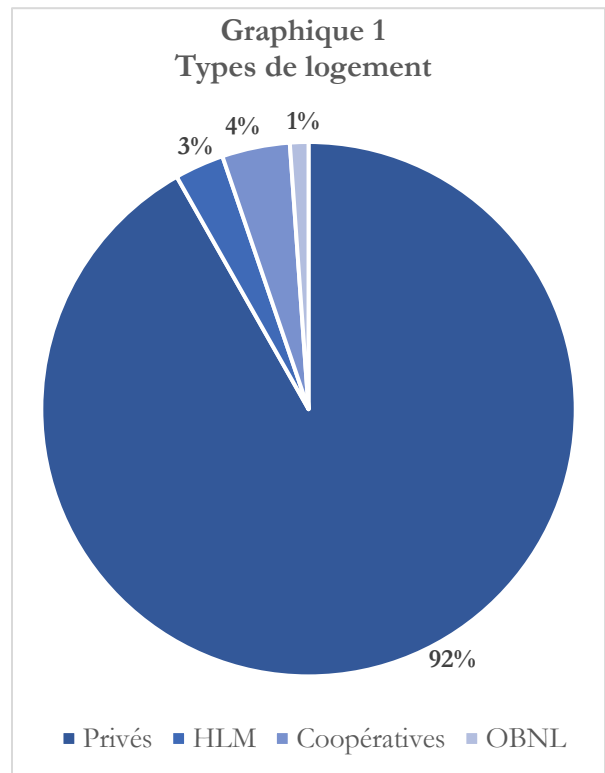
une démarche de prise de conscience au regard d'une situation particulière, [...] qui vise la prise en charge et l'autonomie des personnes visées. C'est par [cette démarche] qu'un organisme renseigne, informe, éduque, outille, sensibilise, favorise la création de liens entre les personnes qui vivent des situations semblables et parvient à susciter la mobilisation sociale.

Au cours de 2020, nous avons mis un point d'honneur à réaliser notre travail d'ÉPA. Nous avons, pour l'essentiel, accompli ce travail à travers notre service d'information juridique, ainsi qu'en animant quelques ateliers sur le logement.

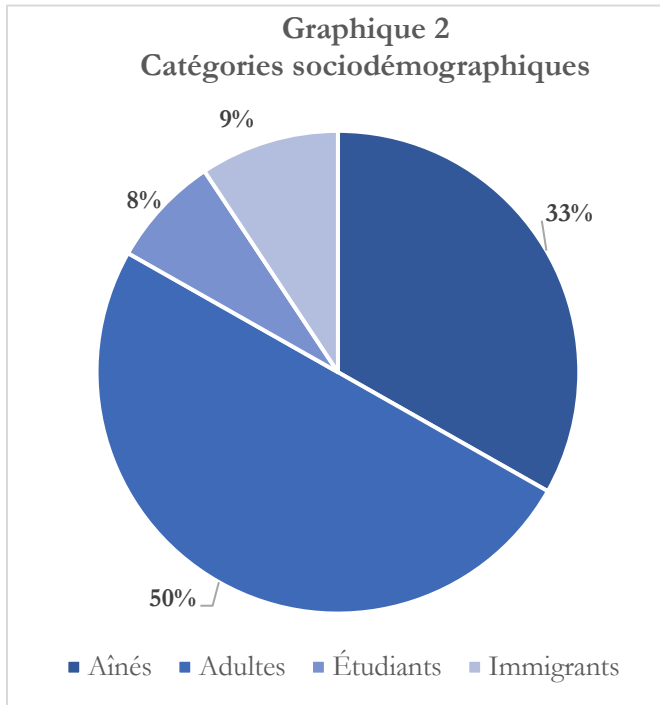
2.1.1. Service d'information juridique

Le service d'information juridique, que nous offrons aux locataires, représente une part importante de notre travail d'ÉPA. Pour la plupart, les personnes qui requièrent notre soutien – lors d'une visite à nos bureaux ou d'un appel téléphonique, tout comme par courriel ou par Facebook – sont aux prises avec des problèmes urgents : insalubrité, expulsions, harcèlement, hausses abusives de loyer, etc. Cinq jours par semaine, nous renseignons ces locataires sur leurs droits en matière de logement, en plus de les soutenir dans la rédaction de mises en demeure et la préparation à une audience au Tribunal administratif du logement (TAL).

En 2020, sans comptabiliser les suivis, nous avons procédé à 268 interventions. Les locataires aidés habitaient, en majorité, l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, mais également d'autres secteurs que nous desservons (Val-Bélair, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures, MRC de Portneuf) ou non (par ex : La Cité-Limoilou, Les Rivières, Beauport, Charlesbourg, Ville de Lévis).

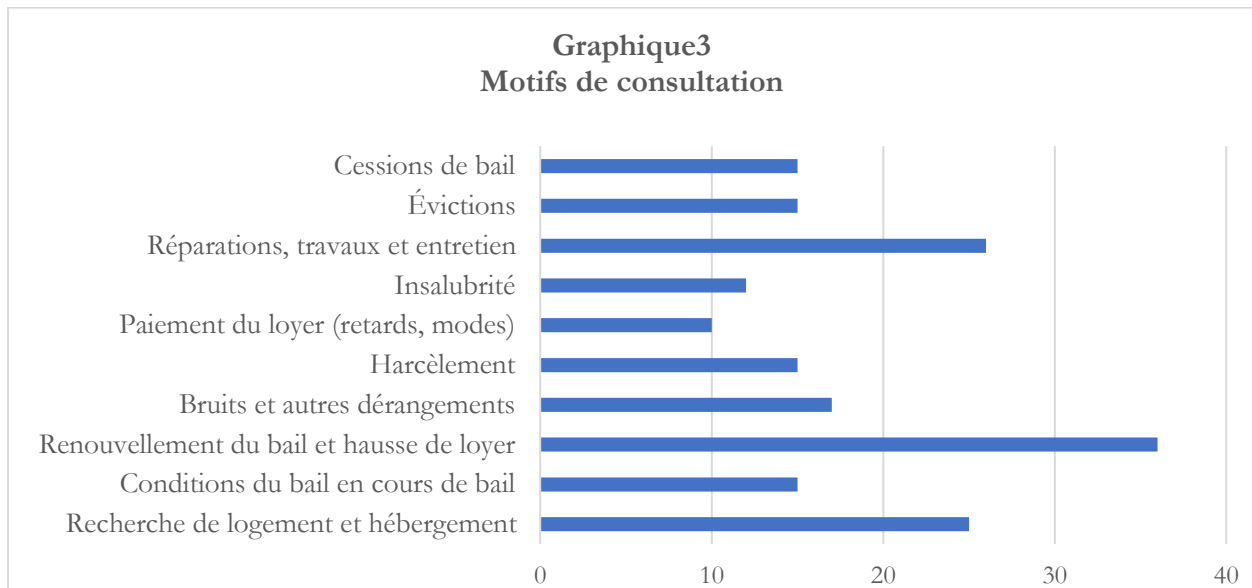


Rapport d'activités 2020



Les locataires qui ont eu recours à notre service d'information juridique résidaient dans des types de logement variés et appartenaient à différentes catégories sociodémographiques. Les graphiques 1 et 2 illustrent respectivement leur répartition selon qu'ils occupaient un logement situé dans immeuble privé, un HLM, une coopérative d'habitation ou un OBNL d'habitation et qu'ils étaient une personne aînée, un adulte, un étudiant ou une personne issue de l'immigration. Nous désirons préciser que nous avons conçu, à la fin de 2020, un nouvel outil de compilation des interventions. Il nous permettra, pour les années à venir, de recueillir davantage d'information sur les logements (par ex. : grandeur) et sur le profil des locataires (par ex. : sexe, origine, âge, revenu) qui nous contacteront.

Les problèmes de logement pour lesquels les locataires nous ont contactés, au cours de 2020, sont multiples, allant de la discrimination aux évictions en passant par la colocation. Le graphique 3 présente les 10 motifs les plus fréquemment évoqués lors de nos consultations. Par ailleurs, dans le contexte de la crise sanitaire, nous avons renseigné plusieurs locataires sur les différentes mesures gouvernementales en lien avec le logement.



Enfin, le travail que nous avons accompli, dans le cadre de notre service d'information juridique, ne s'est pas limité à outiller et à rendre autonomes les locataires dans la défense de leurs droits en les renseignant sur ceux-ci. Effectivement, il a plus largement consisté à conscientiser ceux et celles qui ont requis notre soutien à la dimension collective des injustices qu'ils et elles ont subies et à leur rapport de force inégal avec les propriétaires, afin de les amener à se mobiliser en faveur du droit au logement.

2.1.2. Ateliers

Nos ateliers sur le logement sont, pour nous, un second moyen de réaliser notre travail d'ÉPA. Ils permettent principalement aux locataires y participant de se familiariser avec leurs droits en matière de logement et d'être à même de les faire respecter. Ces ateliers favorisent leur compréhension des causes structurelles des problèmes de logement et le développement, entre eux et elles, de solidarités.

Ne disposant pas d'ateliers suffisamment convenables, nous avons entrepris de combler ce manque en en concevant deux. Le premier, portant sur la hausse de loyer, a été offert une première fois à la Courtepointe (12 participants), un organisme de Sainte-Foy, et une seconde fois dans nos locaux (une participante). Les personnes présentes y ont appris comment évaluer, au moyen d'une grille de calcul simplifiée, si une augmentation de loyer est abusive et, le cas échéant, comment la refuser. Selon nous, la pertinence de cet atelier pour les locataires n'est pas à démontrer : non seulement leur permet-il de s'outiller afin de conserver un logement abordable, mais également, ce faisant, d'exercer collectivement une certaine forme de contrôle sur le prix des loyers.

Le second atelier que nous avons élaboré traite, quant à lui, des différentes formes de logement social. Nous l'avons animé à une occasion dans une maison d'hébergement pour femmes située à Sainte-Foy : la Maison Hélène-Lacroix (quatre participantes). Lors de cet atelier, nous avons présenté les particularités du programme HLM, de la coopérative d'habitation et de l'OBNL d'habitation, ainsi que leurs critères d'admissibilité respectifs. Nous avons aussi discuté des démarches à entreprendre afin d'accéder à l'un ou l'autre de ces types de logement social. Par ailleurs, cet atelier représente, pour nous, une opportunité d'aborder, avec les locataires, la question du manque de logements sociaux et de les encourager à se mobiliser pour en revendiquer davantage.

Pour les années futures, nous nous donnons un double mandat. Nous veillerons, d'une part, à bonifier nos ateliers actuels sur le logement et, surtout, à en mettre de nouveaux sur pied (par ex. : droits généraux des locataires, insalubrité, reprise de logement et éviction). D'autre part, nous chercherons à les promouvoir davantage afin de rejoindre un plus grand nombre et une plus grande diversité de locataires (par ex. : étudiant.es, nouveaux et nouvelles arrivant.es, personnes âgées). Compte tenu de l'incertitude du contexte sanitaire, il n'est pas exclu que nous adaptions ces ateliers afin de pouvoir les offrir à la fois en personne et virtuellement.



Atelier à la Courtepointe sur les hausses de loyer, 4 février 2020



Manif du FRAPRU, «Pour du logement social, maintenant »
7 février 2020

2.2. ACTIVITÉS DE MOBILISATION SOCIALE

Inévitablement, notre travail d'ÉPA doit déboucher sur des activités de mobilisation sociale, qui, elles aussi, participent à la réalisation de notre mission. Toujours d'après le SACAIS,

[l]a mobilisation [sociale] évoque l'action collective des membres d'un organisme et, parfois, de communautés plus larges. [...] [Elle] peut prendre différentes formes, allant de la manifestation pacifique à l'envoi massif de courrier, au boycottage de produits, en passant par différents types d'interventions auprès de la population en général et des autorités gouvernementales ou autres.

Nous avons organisé, seuls ou en collaboration, diverses activités de mobilisation sociale pour le droit au logement tout au long de 2020. Parallèlement, nous avons soutenu plusieurs actions collectives menées par des groupes alliés portant sur une variété d'enjeux.

2.2.1. Activités de mobilisation sociales pour le droit au logement

L'année 2020 aura été, sans conteste, des plus éprouvantes pour les locataires du Québec, y compris pour ceux et celles de notre territoire. En effet, une crise du logement s'est confirmée dès janvier à l'échelle de la province, avec un taux d'inoccupation se situant à 1,8 %, soit le plus bas depuis 2004.

Rapport d'activités 2020

Dans notre secteur, à Sainte-Foy et à Sillery, il s'est établi à 2 %⁸. Que ce soit à Sainte-Foy–Sillery ou ailleurs au Québec, le faible taux d'occupation a entraîné, outre une hausse importante des loyers, plusieurs conséquences désastreuses pour les locataires : discrimination, insalubrité, évictions, etc. Parallèlement, la pandémie de COVID-19 est venue, dès la mi-mars, complexifier la situation des locataires de toute la province. Elle a, de fait, créé son lot d'incertitudes sur le plan, entre autres, de la recherche et de la visite de logements, du paiement du loyer en raison d'une perte soudaine de revenus et des évictions.



Tout en continuant d'exiger un contrôle étatique plus stricte du marché locatif privé de l'habitation et la mise en chantier de nouveaux logements sociaux, nous avons, dans ce contexte particulier, revendiqué l'établissement de mesures d'aide pour les locataires affecté.e.s par les effets de la crise du logement et de la pandémie. Pour faire entendre nos demandes, nous avons (co)organisé – ou participé à – diverses activités de mobilisation sociale au cours de 2020. Voici ces activités, brièvement décrites :

- **10 janvier 2020** : signature de la déclaration « Le droit au logement, un droit pour tous et toutes », lancée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), pour revendiquer au gouvernement du Québec l'accès au logement à loyer modique aux personnes ne détenant pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- **21 janvier 2020** : tournée de quartiers, organisée par le Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL), pour revendiquer au gouvernement du Québec un contrôle des loyers (journée d'actions du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec [RCLALQ]);
- **7 février 2020** : rassemblement devant les bureaux du député caquiste Jonathan Julien, coorganisé avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop), et manifestation, organisée par le FRAPRU, pour revendiquer au gouvernement du Québec le financement de nouveaux logements sociaux (campagne « Pour du logement social maintenant ! » du FRAPRU);
- **14 février 2020** : tournée de tractage dans différents lieux achalandés de Sainte-Foy pour informer les locataires sur leur droit de refuser une hausse de loyer abusive;

⁸ SCHL, *op. cit.*



Lancement de campagne du RCLALQ « Les loyers explosent, un contrôle s'impose », 10 novembre 2020

- **12 mars 2020** : signature de la pétition « Moratoire sur les évictions des locataires dans le contexte de COVID-19 », lancée par le FRAPRU, pour revendiquer au gouvernement du Québec la suspension des audiences à la Régie du logement et des exécutions de jugement menant à l'éviction de locataire dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;
- **27 mars 2020** : communiqué de presse, corédigé avec le BAIL, le Compop et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), pour revendiquer à la Ville de Québec un plan d'urgence pour les locataires dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- **20 avril** : signature de la lettre ouverte « Compte à rebours vers le 1^{er} juillet », lancée par le BAIL et le RCLALQ, pour revendiquer au gouvernement du Québec un plan d'urgence pour les locataires dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- **24 avril 2020** : vidéo collectif et campagne de lettres, organisés par le RCLALQ, pour revendiquer au gouvernement du Québec un plan d'urgence pour les locataires dans le contexte de la crise du logement et de la pandémie de COVID-19 (8^e journée des locataires du RCLALQ);
- **29 avril 2020** : communiqué de presse, corédigé avec le BAIL, pour dénoncer les pressions de l'Université Laval sur les étudiant.es occupant ses résidences dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- **1^{er} juin 2020** : prise de parole lors d'une conférence de presse virtuelle, organisée par le FRAPRU, pour revendiquer au gouvernement du Québec un plan d'urgence en vue du 1^{er} juillet dans le contexte de la crise du logement et de la pandémie de COVID-19;
- **16 juin 2020** : descente de bannière à Sainte-Foy et rassemblement, organisé par le Compop, pour revendiquer au gouvernement du Québec un plan d'urgence en vue du 1^{er} juillet dans le contexte de la crise du logement et de la pandémie de COVID-19 (semaine d'actions du FRAPRU);
- **29 juin 2020** : entrevue à NVL sur la chaîne de télévision Noovo pour informer les locataires sur nos services et les enjeux entourant le 1^{er} juillet;
- **18 septembre 2020** : assaut virtuelle, organisée par le FRAPRU, pour revendiquer au gouvernement du Québec l'inclusion prioritaire du logement social dans son plan de relance économique et dans sa mise à jour financière (Semaine de la municipalité);
- **10 novembre 2020** : rassemblement devant les bureaux de Québec du TAL coorganisé avec le BAIL, pour revendiquer au gouvernement du Québec un contrôle des loyers (campagne « Les loyers explosent, un contrôle s'impose ! » du RCLALQ);
- **11 novembre 2020** : blocage symbolique de l'entrée des députés à l'Assemblée nationale,

Rapport d'activités 2020

coorganisé avec le Compop, pour revendiquer au gouvernement du Québec le financement de nouveaux logements sociaux (campagne « Pour du logement social maintenant ! » du FRAPRU);

- **14 décembre 2020** : tournée d'affichage et tractage dans quatre immeubles de Sainte-Foy, coorganisée avec le BAIL, pour informer des locataires victimes de « rénovictions » de leurs droits (journée d'actions du RCLALQ).

Principalement en raison des difficultés engendrées par la pandémie de la COVID-19 et par la transition au sein de notre équipe, nous avons eu peine à mobiliser nos membres à ces activités de mobilisation sociale. Nous veillerons, en 2021, à rétablir un contact étroit avec eux et elles et à les impliquer – notamment grâce à la mise sur pied d'un comité permanent – dans l'organisation de pareilles activités, dans l'espoir d'y susciter leur participation.

2.2.2. Autres activités de mobilisation sociale

En plus de militer pour la mise en œuvre du droit au logement, nous avons, comme organisme ayant une visée de transformation sociale, pris part à différentes activités de mobilisation sociale organisées par des groupes alliés de notre région.

Portant sur des enjeux variés comme la justice sociale et climatique, le racisme et l'aide sociale, ces activités, auxquelles nous avons participées, sont présentées ci-dessous (à l'exception des huit pétitions, déclarations et lettres ouvertes que nous avons appuyées) :

- **20 février 2020** : action dérangeante à l'hôtel de ville de Québec et rassemblement sur le parvis de l'église Saint-Roch, organisés par le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) et d'autres groupes alliés, pour revendiquer au gouvernement du Québec davantage de justice sociale et climatique (Journée mondiale de la justice sociale);
- **21-31 mars 2020** : campagne de vignettes virtuelle, organisée par le RÉPAC 03-12, pour dénoncer le racisme (Semaine d'actions contre le racisme);
- **1^{er} mai 2020** : conférence de presse et manifestation virtuelles, organisées par le RÉPAC 03-12 et d'autres groupes alliés, pour revendiquer de meilleures conditions de travail, de vie et d'existence (Journée



internationale des travailleuses et des travailleurs);

- **12 juin 2020** : rassemblement devant l'Assemblée nationale, organisé par le RÉPAC 03-12 et d'autres groupes alliés, pour s'opposer au projet de loi 61 du gouvernement du Québec;
- **15 septembre 2020** : point de presse devant l'Assemblée nationale, organisé par le RÉPAC 03-12 et d'autres groupes alliés, pour dénoncer les orientations du gouvernement du Québec en matière de relance économique;

Rapport d'activités 2020

- **11 novembre 2020** : assaut virtuel, organisée par Engagez-vous pour le communautaire, pour revendiquer au gouvernement du Québec un réinvestissement massif dans le filet social;
- **16 novembre 2020** : rassemblement devant les bureaux de la députée caquiste Joëlle Boutin, en réponse à un appel à la mobilisation du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) et du RÉPAC 03-12), pour revendiquer au gouvernement du Québec davantage de justice sociale et climatique (Journée d'actions du MÉPACQ);
- **10 décembre 2020** : traverse piétonne à l'angle de la rue Saint-Jean et de l'avenue Honoré-Mercier et rassemblement devant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, organisés par l'Association pour la défense des droits sociaux – Québec métropolitain (ADDS – QM), pour revendiquer au gouvernement du Québec un revenu minimum garanti.

3. ACTION POLITIQUE NON PARTISANE ET ACTIVITÉ DE REPRÉSENTATION

Enfin, nous accomplissons notre mission, quoique plus rarement, par le moyen d'activités de représentation et d'actions politiques non partisans. En 2020, nous avons réalisé quelques activités de représentation auprès d'instances gouvernementales ou non, afin de leur partager nos préoccupations sur certains enjeux de logement. Selon le SACAIS, la représentation consiste en une démarche qui

permet de faire connaître aux autorités gouvernementales compétentes les points de vue des organismes sur les politiques et les orientations gouvernementales ou sur les changements qui devraient être apportés à des lois, règlements, pratiques ou politiques pour assurer un meilleur exercice des droits des personnes que ces organismes représentent.

Par ailleurs, le SACAIS ajoute que « les activités de représentation peuvent s'étendre [...] [aux] syndicats et [à] l'entreprise privé, de même qu'[aux] grandes institutions non gouvernementales ». Voici les activités que nous avons menées :

- **27 février 2020** : rencontre à l'hôtel de Ville de Québec avec des représentants de la Ville de Québec et de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) pour discuter des mesures d'aide à mettre en place en prévision du 1^{er} juillet (Opération 1^{er} juillet);
- **9 avril 2020** : rencontre virtuelle avec des représentants de l'Université Laval pour discuter de ses pressions sur les étudiants occupants ses résidences dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- **5 juin 2020** : consultation publique virtuelle avec des représentants de la Ville de Québec sur la version préliminaire de sa Vision de l'habitation 2020-2030;
- **22 octobre 2020** : rencontre virtuelle avec des représentants de la Ville de Québec et de l'OMHQ pour effectuer un bilan de l'Opération 1^{er} juillet.

Rapport d'activités 2020

Relativement aux actions politiques non partisans, le SACAIS les définit comme des « action[s] politique[s] qui s'exerce[nt] en dehors des partis politiques reconnus comme tels [et] qui consiste[nt] à faire l'analyse des politiques gouvernementales et des projets de loi ». Nous avons réalisé une action de ce type au cours de l'année 2020, lorsque, le 14 mai, nous avons remis un mémoire à la Ville de Québec sur la version préliminaire de sa Vision de l'habitation. Dans ce mémoire, nous avons salué certaines initiatives de la Ville, comme sa volonté de construire 2300 logements sociaux d'ici 2025 et celle d'acquérir une réserve foncière lui permettant de les réaliser. Nous y avons aussi émis, toutefois, plusieurs réserves et critiques, notamment en ce qui a trait au financement des logements sociaux qu'elle souhaite bâtir et aux mesures qu'elle propose pour encadrer le marché privé (préservation des maisons de chambres, conversion en copropriété divise, salubrité et entretien). Malheureusement, la Ville n'a pas tenu compte de ces réserves et critiques dans la dernière mouture de sa Vision de l'habitation.



4. VIE ASSOCIATIVE

Le travail d'un organisme communautaire autonome en DCD est, certes, axé sur la mobilisation sociale afin de revendiquer une meilleure justice sociale. Toutefois, les organismes communautaires sont également un espace de vie sociale. En ce sens, ils sont déterminés par le mouvement de la vie associative. Sans l'implication concrète des membres, le travail d'un organisme communautaire est amputé de sa raison d'être. Cela dit, le contexte pandémique a considérablement réduit notre contact avec nos membres pour cette année, et certaines activités ont dû se réduire à une interface virtuelle. Par ce fait, la fracture numérique qui touche un nombre non négligeable de nos membres, pour la plupart vieillissant.es, a amené son lot de difficultés pour notre organisme.

Rapport d'activités 2020

4.1. Membres

Pour l'année 2020, nous avons pu compter sur le soutien de quelques 40 personnes inscrites en tant que membres du CLAQO. Leur soutien a été d'ordre financier (dons et cartes de membre) ou logistique. Les membres ont pu, malgré tout, participer à l'assemblée générale, à des comités de travail *ad hoc* (quatre) et à certaines actions de mobilisation et activités culturelles. En tout, l'implication des membres a représenté près de 180 heures de bénévolat.

L'année qui vient de finir fut également marqué par les 20 ans de travail de notre organisme. En ce sens, une fête a été organisée le 29 février 2020 pour souligner les deux décennies d'existence du CLAQO. Quelques 14 personnes y ont pris part.

4.2. Assemblées générales

Notre assemblée générale annuelle 2020 s'est tenue le 29 février. Au total, 15 personnes y ont participé, dont 12 membres, deux employées et notre vérificatrice comptable. Étant données les circonstances de cette année, nous n'avons pas pu tenir d'assemblée générale d'orientation, mais nous tâcherons d'en tenir une en 2021.

4.3. Conseil d'administration et permanence

Quatre des cinq membres du conseil d'administration du CLAQO pour l'année 2020 ont été élu.es lors de l'Assemblée générale du 29 février 2020. Ce n'est qu'en juin, par processus de cooptation, que le dernier poste a été comblé par Philippe Imbault. De plus, la trésorière élue du conseil d'administration, Judith Picard, s'est retirée en cours de mandat, en août, et a été remplacée par Jonathan Carmichael en novembre, par cooptation également. Ainsi, en décembre 2020, le CA était composé de :

- Réal Michaud, président
- Bernard Boisclair, vice-président
- Jonathan Carmichael, trésorier
- Annick Durand, secrétaire
- Philippe Imbault, administrateur
- François Dignard, représentant des employés

Enfin, notons que le conseil d'administration s'est rencontré à 11 reprises au courant de l'année, dont 7 fois en mode virtuel. Chacune de ces rencontres a permis à l'équipe de la permanence de cheminer à travers les difficultés qui se sont présentées au courant de l'année. En effet, les principales tâches du conseil d'administration sont de l'ordre de la saine gestion de l'organisme, en plus d'apporter un soutien à l'équipe de la permanence.

4.4. Concertation

La DCD est un travail qui se fait en coordination et avec l'appui d'autres acteurs du milieu. De ce fait, nous joignons notre voix à celles des autres organismes communautaires, tant de la ville de Québec que de la Province, pour réclamer une amélioration substantielle des conditions de vie des locataires et une meilleure redistribution de la richesse collective. Par ce fait, le CLAQO est membre actif du FRAPRU, du RÉPAC 03-12 et de la MEC. Il s'en suit que nous participons aux instances délibératives avec pouvoir décisionnel, dans le but d'acheminer nos principales revendications en lien avec notre mission.

Rapport d'activités 2020

De plus, le CLAQO est historiquement membre sympathisant du RCLALQ. Ce dernier base son travail expressément sur la défense des droits des locataires du parc locatif privé. Comme membre sympathisant, nous avons l'opportunité de participer à ses assemblées générales, à ses congrès, et ce, malgré le fait que nous ne disposons pas de droit de vote. Toutefois, nous entrevoyons la possibilité d'y adhérer, au courant de l'année 2021, comme membre actif.

Enfin, nous avons participé à certaines rencontres de concertation et de coordination avec d'autres organismes de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de la Ville de Québec. Nous avons participé à des rencontres du nouveau Carrefour d'actions territoriales (6 octobre), des « Groupes de Québec du FRAPRU » et du Comité de développement immobilier de la MEC. Il est à noter que ce dernier pilote un projet majeur de construction d'un immeuble de logements sociaux et d'espaces à bureaux pour les groupes membres de la MEC. C'est dans les prochaines années que nous pourrions voir le fruit de notre travail collectif.

5. ADMINISTRATION

Comme nous le mentionnions en préambule, il y a eu beaucoup de mouvement au sein de notre organisme. Notamment, la nouvelle équipe de la permanence a dû relever divers défis relatifs à la transition. De plus, un travail de restructuration du CLAQO a commencé à se mettre en place dans la deuxième moitié de l'année 2020.

5.1. Ressources humaines

Plusieurs changements ont eu lieu durant l'année au sein de l'équipe de travail. En effet, à la suite d'une bonification substantielle du financement de l'organisme par le SACAIS, le CLAQO a pu procéder à l'embauche de deux nouvelles personnes en janvier 2020.

Jusqu'au mois de juin, l'équipe de la permanence était composée de trois personnes, soit Cheryl Ann Dagenais, Anne-Sophie Trottier et François Dignard. Cependant, Anne-Sophie Trottier a démissionné au courant de l'été et un nouvel employé a été engagé à la fin de septembre. Pour l'année 2020, l'équipe de la permanence était composée comme suit :

- Cheryl-Ann Dagenais (départ à la retraite en juin)
- Anne-Sophie Trottier (démission au mois d'août)
- François Dignard (engagé en janvier)
- Nicolas Villamarin Bonilla (engagé en septembre)

En décembre 2020, la permanence de l'organisme était composée de deux employés à temps plein, à raison de 30 heures par semaine. Afin de mieux assurer notre travail d'action, de coordination, d'information juridique et de saine gestion de l'organisme – principales responsabilités de la permanence –, nous avons mis en place des rencontres d'équipe hebdomadaires. Ceci dans l'idée de répartir équitablement les tâches à accomplir. De plus, dans la deuxième moitié de l'année, nous avons fait appel à un organisateur communautaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, afin de mieux nous outiller face aux défis de la restructuration de l'organisme. Deux rencontres ont eu lieu en ce sens (1^{er} septembre et 6 octobre) et d'autres sont à prévoir en 2021.

5.2. Formations

Comme le droit du logement et la DCD ne sont pas des sciences exactes et figées, nous avons bénéficié d'un ensemble de formations offertes par nos regroupements nationaux tout au long de l'année. À ce titre, nous avons participé à diverses formations :

- RCLALQ : les droits des locataires, les résidences privées pour les aîné.es;
- FRAPRU : la transition énergétique pour une société plus juste socialement, le logement social à la suite de l'Entente Québec-Ottawa (novembre 2020).

6. FINANCEMENT

La réalité financière des organismes communautaires est une source de stress année après année. Depuis pratiquement notre fondation, nous nous sommes mobilisés pour revendiquer un meilleur financement des groupes communautaires du Québec. Vers la fin de l'année 2019, cette lutte historique a, entre autres, amené le SACAIS à accorder un rehaussement des sommes attribuées aux organismes communautaires. Il va sans dire que notre organisme a vu ses revenus augmenter substantiellement et nous avons pu élargir notre équipe de travail. Ainsi, c'est le SACAIS qui est notre plus grand bailleur des fonds.

En plus du Secrétariat, notre financement provient de la Contribution au secteur de la Société d'habitation du Québec (SHQ). En effet, tout organisme faisant la promotion du parc locatif public (le logement social, notamment) se voit attribuer une somme d'argent, en fonction des nouvelles constructions par année. Les sommes sont distribuées aux organismes à raison de quatre versements étalés sur un an. Toutefois, il est à noter qu'en raison de la pandémie, pour l'année 2020, nous n'avons reçu que trois des quatre versements; le dernier nous sera versé vraisemblablement dans le premier trimestre de 2021.

Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un montant non négligeable de la Fondation Marie-France, en réponse à notre demande auprès de la Conférence religieuse canadienne. Enfin, l'adhésion de nouveaux membres et le renouvellement annuel des membres, en plus de dons ponctuels, nous ont permis de compléter l'ensemble de nos revenus pour l'année.

7. REVUE DE PRESSE



Déménagement: quatre groupes communautaires dénoncent le manque de mesures

Actualités 15:55 30 avril 2020 | mise à jour le: 7 mai 2020 à 17:16 temps de lecture: 2 minutes Par: Julie Rose Varina

 PRESSE-TOI À GAUCHE!

Une tribune libre pour la gauche québécoise en marche

ACCUEIL	SECTIONS	DOSSIERS	BLOGUES	OPINIONS	VIDÉOS	AUTEURES
Politique québécoise		Politique canadienne		International	Société	Culture

Accueil / Communiqués / Résidences de L'Université Laval et Covid-19 : Une situation alarmante

Logement

Résidences de L'Université Laval et Covid-19 : Une situation alarmante

Jeudi 30 avril 2020 / DE : BUREAU D'ANIMATION ET INFORMATION LOGEMENT, COMITÉ LOGEMENT D'AIDE DE QUÉBEC OUEST (CLAQ)

Québec, le 29 avril 2020 – Le Comité logement d'aide de Québec ouest (CLAQ) et le Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL) s'inquiètent du sort des quelques 767 étudiant-e-s qui occupent actuellement les résidences de l'Université Laval.



The screenshot shows a news website interface. At the top, there's a navigation menu with categories like ACTUALITÉ, COVID-19, ENQUÊTES, SPORTS, SPECTACLES, ARGENT, MONDE, VIE, PORTE-MONNAIE, MAISON EXTRA, ÉVASION, and GUIDE DE L'AUTO. A prominent red banner at the top right reads "COVID-19". The main article headline is "COVID-19: Des organismes réclament un plan d'urgence à la Ville de Québec pour les locataires". Below the article, there are social media sharing options for Facebook and Twitter. A secondary banner for "LE BOURDON du faubourg" is visible, with a sub-headline "Tempête ou non, les gens se mobilisent pour défendre leurs droits". To the right, there's a search bar and a section for "Événements du quartier" listing two events: "01 MAR Cube de marche 11:00" and "03 MAR Cube de marche 11:00". A large image on the right shows a protest sign that says "LOGEMENT QUIER". Below the main article, there's a photo of a protest in a snowy environment with people holding signs, one of which says "LOGEMENT SOCIAL MAINTENANT". A video player below the photo shows a man with a beard and glasses speaking. The video player has a caption: "NOOVO.CA NVL | NVL Québec, 30 juin 2020 | Noovo Horacio Arruda a de bons mots pour la santé publique de la Capitale-Nationale. Québec fait u...".

ACTUALITÉ
COVID-19
ENQUÊTES
SPORTS
SPECTACLES
ARGENT
MONDE
VIE
PORTE-MONNAIE
MAISON EXTRA
ÉVASION
GUIDE DE L'AUTO

COVID-19

COVID-19: Des organismes réclament un plan d'urgence à la Ville de Québec pour les locataires

f PARTAGEZ SUR FACEBOOK t PARTAGEZ SUR TWITTER ✉ AUTRES

La porte d'entrée numérique du quartier pour «vivre, travailler et consommer» Saint-Jean-Baptiste

LE BOURDON du faubourg

Actualités Vie de quartier

Tempête ou non, les gens se mobilisent pour défendre leurs droits

Rechercher...

Événements du quartier

- 01 MAR Cube de marche 11:00
- 03 MAR Cube de marche 11:00

LOGEMENT QUIER

Neige ou pas neige, le Parc de l'Amérique française a vu ce vendredi 7 février des manifestants se mettre en route vers l'Assemblée nationale, pour réclamer du logement social.

Ce vendredi 7 février a été une journée de perturbations partout au Québec. Or, celles-ci n'étaient pas toutes liées la température apocalyptique extérieure : c'était la journée du lancement de la campagne nationale du FRAPRU (le Front d'action populaire en réaménagement urbain), intitulée « Pour du logement social maintenant ! ». Cette campagne vise à réclamer des démarches sérieuses de la part du gouvernement pour que leur budget 2020 prévoie une nouvelle programmation

NOOVO.CA
NVL | NVL Québec, 30 juin 2020 | Noovo
Horacio Arruda a de bons mots pour la santé publique de la Capitale-Nationale. Québec fait u...